



CONSULTATION PUBLIQUE - AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

Commission sur le transport et les travaux publics

Projet de Politique de stationnement de Montréal

Instructions aux intervenants

Vous pouvez partager votre opinion soit **par courriel** ou encore **en préparant un mémoire**.

1. Si vous décidez de faire part de votre opinion par courriel, veuillez l'envoyer à l'adresse suivante **avant le lundi 7 mars à midi** : commissions@ville.montreal.qc.ca.
2. Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques, sont priées de s'inscrire **avant le mercredi 17 février 2016, 17 h**.

Votre mémoire devra ensuite parvenir **avant le lundi 7 mars 2016 à midi**, par courriel et en format Word et PDF, au secrétariat de la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation à l'adresse suivante :
commissions@ville.montreal.qc.ca,

L'audition des mémoires et opinions aura lieu dans trois (3) lieux différents :

Jeudi 10 mars 2016, 19 h, Mardi 15 mars 2016, 14 h, Mardi 15 mars 2016, 19 h <i>(le 15 en soirée, si le nombre d'inscriptions le requiert)</i>	Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars
Mercredi 16 mars 2016, 19 h,	Salle du conseil, Mairie d'arrondissement de Verdun, 4555, rue de Verdun / Métro Verdun
Jeudi 17 mars 2016, 19 h,	Salle du conseil, Mairie d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc Extension, 405, avenue Ogilvy, 2 ^e étage / Métro Parc

Le secrétariat de la Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation confirmera, par courriel, votre inscription à une des séances prévues, séance à laquelle vous présenterez à la commission votre mémoire ou opinion.

Il est également possible de déposer un mémoire ou une opinion sans le présenter à la commission. Les délais d'inscription et de transmission du mémoire demeurent cependant les mêmes.

Le jour de la présentation de votre mémoire, apportez douze (12) exemplaires papier de votre mémoire que vous remettrez, dès votre arrivée, à la secrétaire recherchiste de la commission.

À l'appel de votre nom par le président de la commission, présentez-vous à l'endroit désigné et résumez, en 10 minutes, les principales idées et recommandations de votre mémoire. Le cas échéant, vous répondrez aux questions des membres de la commission.

Le lendemain de votre présentation, votre mémoire sera versé sur la page web de la commission ville.montreal.qc.ca/commissions. À cet égard, assurez-vous que votre mémoire ne comporte aucun renseignement nominatif ou confidentiel.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca